

DÉPARTEMENT DE L'EURE  
Arrondissement d'ÉVREUX  
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

**Nombre de conseillers :**

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
- présents	11
- votants	14
- absents	1
- exclus	0

Date de convocation :

**24 mai 2023**

Date d'affichage :

**24 mai 2023**

Date de réunion :

**30 mai 2023**

De la commune de Jouy sur Eure

Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 30 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mai à dix-huit heure, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

**Etaient présents :**

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

**Absents excusés :**

Caroline VALLOIS

**Procurations :**

Pierre BAILHACHE à Serge LAMBOY  
Joël BUCAILLE à Hélène MOINET  
Chantal DUCHANGE à Philippe ALLAIN.

**Objet : Clôture régie n° 38 « accueil et Loisirs »**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET

a été nommée secrétaire de séance,

Vu décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Considérant que la régie 38 créée en 2014 pour les recettes d'encaissement des produits « accueil et loisir » ne fonctionne plus depuis 2017, il convient de clôturer cette dernière.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 26 mai 2023

Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le

ID : 027-212703581-20230530-2023\_DELCOM0017-DE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

**Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité** (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 14 / Contre : \_\_\_\_\_ / Abstention : \_\_\_\_\_

- Approuve la suppression de la régie n° 38 « accueil et loisirs » à la date de la présente délibération
- Annule les arrêtés portant nomination du régisseur et du suppléant pour la régie n° 38
- Demande à Monsieur le Maire de produire l'arrêté de clôture de la régie n° 38 de recettes pour les encaissements des produits « accueil et loisir »
- Charge la mairie de Jouy-sur-Eure et le comptable public assignataire d'Evreux, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision
- Mandate Monsieur le Maire ou son représentant pour procéder à toutes les formalités afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Pierre BAILHACHE	Pierre BERGER	Joël BUCAILLE	Alexandra DASSAS
Annick DELARUE	Chantal DUCHANGE	Annie JÉZÉQUEL	Olivier JOLY	Serge LAMBOY
Hélène MOINET	Stéphane PETROZ	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	Caroline VALLOIS

Maire  
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le

ID : 027-212703581-20230530-2023\_DELCOM0017-DE